

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE**  
**CITÉ DES ÉLECTRICIENS**

Le 7 janvier 2020, à 14h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière, sous la présidence de Monsieur Éric DELEVAL, en suite d'une convocation en date du 20 décembre 2019.

**Etaient présents :**

Monsieur Éric DELEVAL  
Monsieur Marcel COFFRE  
Monsieur Ludovic IDZIAK  
Madame Virginie LABROCHE  
Madame Catherine BERTRAM  
Madame Joëlle FONTAINE  
Monsieur Norbert CROZIER  
Monsieur Serge MARCELLAK  
Monsieur Alain WACHEUX  
Monsieur Olivier SWITAJ  
Monsieur Jean Paul KORBAS

**Etait absente excusée :**

Madame Virginie SOUILLARD

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
07 JANVIER 2020**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**NOMINATION DU DIRECTEUR**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

L'établissement est dirigé par un directeur nommé par le Président sur proposition du conseil d'administration,

En application de l'article IV.3.1 des statuts de l'EPCC, le directeur est maintenu dans ses fonctions au sein du nouvel établissement jusqu'à la fin de son contrat en cours,

Madame Isabelle MAUCHIN occupe au sein de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, le poste de responsable de la Cité des Électriciens afin de diriger le site de la Cité des Electriciens inauguré en mai 2019 et son contrat s'achève le 13 juin 2021,

Monsieur le Président propose la nomination de Madame Isabelle MAUCHIN en tant que directrice par intérim de l'EPCC jusqu'au 13 juin 2021, le temps de la mise en œuvre de la procédure du recrutement du directeur prévue à l'article L1431-5 du C.G.C.T. »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,  
le Conseil d'Administration,  
à l'unanimité

**DECIDE** de nommer, Madame Isabelle MAUCHIN, directrice de l'établissement jusqu'au 13  
juin 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président,

**Éric DELEVAL**

Certifié exécutoire par le président  
Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le : 14 JAN 2020  
Et de sa publication le 14 JAN 2020

Le Président

**Éric DELEVAL**

REÇU LE 14 JAN. 2020

